

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

chantilly magazine

n°173 • mai-juin 2026

retrouvez-nous sur



www.ville-chantilly.fr



Ville de Chantilly - officiel



@villedechantilly



@VilleChantilly

CHANTILLY VILLE MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE



Un nouveau Conseil municipal

P. 4 à 9

Culture-patrimoine P.2

Vers un outil culturel en phase avec son temps

Finances P. 10 à 13

Des finances solides pour préparer l'avenir

Propreté-cadre de vie P.14

Stop aux incivilités !

NOUS
CONTACTER



■ **Accueil Mairie**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi matin de 8h30 à 12h. 11 avenue du Maréchal Joffre
Tél. 03 44 62 42 00

■ **Permanences du Maire
Bénédict de Cacqueray
Maire de Chantilly**

Le samedi matin de 9h30 à 10h30 et le 1^{er} lundi du mois de 19h à 20h sans rendez-vous ou sur rendez-vous en appelant son secrétariat au 03 44 62 42 11
Mail : maire@ville-chantilly.fr

■ **Permanences Logement
Marie-Mechtilde Mahieu
Maire-Adjoint**

Le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 10h30.
Tél. : 03 44 62 42 23
Mail : logement@ville-chantilly.fr

■ **Permanences Urbanisme
Isabelle Chassagnard
Maire-Adjoint**

Sur rendez-vous le samedi matin.
Tél. : 03 44 62 70 50/54
Mail : urbanisme@ville-chantilly.fr

■ **Services Techniques**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
8 rue Pierre Emile Leprat
Tél. 03 44 62 53 80

■ **Facebook**

@villedechantillyofficiel

■ **Instagram**

@villedechantilly

■ **Site internet**

www.ville-chantilly.fr

■ **X**

@villechantilly

■ **Permanences du Député**

Véronique Ludmann-baert
Tél. : 03 44 55 13 13
v.ludmann@perm-senlis.fr



Caroline GODARD

Maire-Adjointe en charge de la Culture

Vers un outil culturel en phase avec son temps

"Le programme de rénovation de l'Espace Bouteiller porte une noble ambition : offrir aux Chantiliens un outil culturel en phase avec son temps, adaptable au pluralisme des Arts et à la vitalité associative locale." Cabinet Bosco

Nous avons donc réactivé le projet de transformation de la salle du Bouteiller à la suite des élections municipales. Fin juin, nous aurons définitivement arrêté les derniers éléments qui permettent de passer à la phase suivante post-diagnostics et de préparer le dépôt de permis de construire. L'appel aux entreprises sera lancé au printemps suivant et les travaux devraient débuter à l'été 2027 pour une livraison prévue en fin d'année 2028. Une présentation publique du projet sera organisée cet automne pour la parfaite information des habitants et l'annonce d'un redéploiement provisoire de certaines activités à partir de septembre 2027.

Pour rappel, nous travaillons sur un projet culturel cohérent dans un lieu identifié et réaménagé pour offrir un éventail plus large d'expressions artistiques (théâtre, conférences, projections,

concerts) incluant la polyvalence d'utilisation. Une salle aménagée de gradins rétractables pour le confort des spectateurs, un espace scénique reconfiguré, une régie fonctionnelle et moderne, des loges pour les artistes, un hall d'accueil convivial et un aménagement extérieur paysager qui prolonge l'expérience artistique. Le confort d'une salle professionnelle au service des associations qui sont, rappelons-le, des partenaires à part entière de l'offre culturelle de la ville.

L'équipe renforcée qui suit le projet est pleinement mobilisée pour que les habitants puissent découvrir ce nouvel équipement d'ici deux ans et demi au plus tard et profiter d'une programmation riche et variée, complétée par une présence professionnelle régulière.

"L'idée première est donc d'offrir à ce lieu, aujourd'hui devenu limité par ses contraintes physiques et spatiales, un supplément d'âme et une identité unique, douce et signifiante à la fois. Cette quête de contraste mais aussi d'équilibre, représente une opportunité créative et une responsabilité culturelle." Cabinet Bosco



Chantilly Mag : Hôtel de Ville, 11 avenue du Maréchal Joffre, 60500 Chantilly - Tél. 03 44 62 42 00 - Mail : communication@ville-chantilly.fr - Site : www.ville-chantilly.fr - Facebook : villedechantillyofficiel - Directeur de la publication : Marine Texier - Rédaction : Frédérique Tricot - Maquette magazine et photos : Service communication - Photo "Nous avons rendez-vous" : ©Gérard Lorenzi - Photo de couverture : ©Gérard Lorenzi - Tirage : 8 000 exemplaires - Imprimeur : Gestion Graphic (papier 100% recyclé, encre végétale) - Distribution : RT Media
Le journal municipal est consultable sur le site internet de la ville : www.ville-chantilly.fr

Nous avons rendez-vous !



Chères Cantiliennes, chers Cantiliens,

Le 22 mars dernier, voilà deux mois déjà, vous m'avez accordé votre confiance !

Je vous renouvelle mes remerciements les plus chaleureux et je vous le dis avec sincérité, je serai au rendez-vous ! Je serai proche de vous, à l'écoute de vos demandes et que j'y répondrai du mieux que je peux.

Avec près de 68% de vos voix, le projet porté par l'équipe Cap Chantilly vous a donc largement convaincu et nous laisse une majorité confortable de 28 sièges pour débiter sereinement ce mandat.

Entourée de mon équipe d'adjoints et de conseillers, dont vous découvrirez les visages et délégations dans ces pages, je me suis engagée pleinement dans mes nouvelles fonctions et je mesure les responsabilités qui me sont confiées.

Cette équipe, que j'ai choisie, a d'ores et déjà pris ses marques et travaille de concert avec les services de la Mairie pour mener le programme que nous vous avons présenté durant la campagne municipale.

Je remercie également les services de la Mairie qui accompagnent les élus dans leurs nouvelles fonctions, avec patience, empathie et bienveillance et qui montrent une grande motivation, essentielle à la réussite de ce début de mandat.

Le démarrage d'un mandat est toujours complexe, avec l'organisation d'un nouveau conseil municipal, la mise en place des commissions et des instances représentatives. Et tout cela dans un cadre légal très strict.

Le budget que nous avons voté le 29 avril dernier, qui vous est présenté dans ces pages, a lui aussi dû être bâti en un temps record. Un nouveau mandat, des nouveaux projets à intégrer, des investissements nécessaires et souvent déjà engagés, font que ce premier budget est celui d'une année de transition, avec le lancement des études, des actions, de l'amélioration des services à la population et la continuité des projets engagés par la précédente mandature. Je remercie tout particulièrement la responsable du service finance, ainsi que la Directrice générale des Services, et bien sûr mon adjointe aux finances qui n'ont pas compté leurs heures pour réaliser un excellent travail.

Nous avons la chance de pouvoir aborder ce mandat sereinement avec la volonté de notre maire sortant de laisser

une situation plus que saine, des dépenses de fonctionnement maîtrisées qui permettent pour ces six prochaines années de réaliser les investissements prévus dans notre programme. Je l'en remercie.

Ainsi, le projet de transformation et de rénovation de la salle du Bouteiller qui a été relancé sera mené à son terme en 2028, sans pour autant empêcher la conduite d'autres projets lancés également tels la construction d'un pôle médical, d'une maison des associations, d'un véritable accueil à la gare de Chantilly, d'un kiosque à musique et la poursuite des investissements pour l'adaptation aux changements climatiques, en particulier dans les écoles et les équipements publics.

Dans ces pages, vous découvrirez les projets sur lesquels nous travaillons depuis notre élection et que nous souhaitons mettre en œuvre dans les 6 premiers mois.

J'ai également souhaité, dès les premières semaines, une amélioration de l'accès aux services pour les Cantiliens avec l'ouverture du service passeport et CNI tous les samedis et bientôt une fois par semaine en soirée, une nouvelle permanence du maire le 1er lundi du mois de 19h à 20h, l'ouverture du parking de la petite pelouse le samedi pour soutenir le commerce qui souffre nationalement depuis quelques années, ainsi que la création de nouveaux événements comme le megothon, la brocante de CD, le contest de skate, les visites croquis du patrimoine...

J'ai souhaité également rendre plus vivante la communication numérique et papier et que chaque Cantilien puisse avoir accès à l'information quel que soit son âge et son quartier.

Dans un souci de transparence, comme je m'y suis engagée, nous publierons autant que possible des informations sur l'avancement de nos projets d'aménagement dans la ville, et nous vous consulterons pour les grands projets.

Et pour que notre ville reste agréable et propre, je saurai être intransigeante sur les incivilités régulièrement constatées qui empoisonnent votre quotidien et génèrent des dépenses importantes et inutiles pour la ville.

Vous pouvez compter sur mon équipe et moi et je sais pouvoir compter sur vous !

Nous n'oublions pas que "*Nous avons rendez-vous !*"

Bénédicte de Cacqueray
Maire de Chantilly



Marine TEXIER
Premier Adjoint au Maire

"Cap Chantilly" : votre nouvelle équipe municipale

Les Chantiliens se sont exprimés les 15 et 22 mars 2026 pour élire les 33 conseillers municipaux.

Voici les résultats :

- "Oser Chantilly", liste menée par Xavier Boulet
- "Chantilly pour la vie", liste menée par Florence Woerth
- "Cap Chantilly", liste menée par Bénédicte de Cacqueray

1^{er} tour, dimanche 15 mars 2026

	Total ville	Bureau 1 Mairie	Bureau 2 Saint-Laurent	Bureau 3 Bois Saint-Denis	Bureau 4 Coq Chantant	Bureau 5 Espace Bouteiller
Inscrits	7 471	1 366	1 453	1 639	1 681	1 332
Votants	4 053	805	741	921	825	761
Blancs et Nuls	164	34	31	31	43	25
Exprimés	3 889 <i>52,05%</i>	771 <i>56,44%</i>	710 <i>48,86%</i>	890 <i>54,30%</i>	782 <i>46,52%</i>	736 <i>55,26%</i>
Oser Chantilly Xavier Boulet	700 <i>18%</i>	134 <i>17,38%</i>	142 <i>20%</i>	129 <i>14,49%</i>	170 <i>21,74%</i>	125 <i>16,98%</i>
Chantilly pour la vie Florence Woerth	1 273 <i>32,73%</i>	245 <i>31,78%</i>	206 <i>29,01%</i>	304 <i>34,16%</i>	233 <i>29,80%</i>	285 <i>38,72%</i>
Cap Chantilly Bénédicte de Cacqueray	1 916 <i>49,27%</i>	392 <i>50,84%</i>	362 <i>50,99%</i>	457 <i>51,35%</i>	379 <i>48,47%</i>	326 <i>44,29%</i>

"Oser Chantilly", liste menée par Xavier Boulet s'est retirée pour le second tour.

2^{ème} tour, dimanche 22 mars 2026

	Total ville	Bureau 1 Mairie	Bureau 2 Saint-Laurent	Bureau 3 Bois Saint-Denis	Bureau 4 Coq Chantant	Bureau 5 Espace Bouteiller
Inscrits	7 474	1 366	1 455	1 639	1 681	1 333
Votants	3 864	780	694	849	796	745
Blancs et Nuls	146	22	36	21	39	28
Exprimés	3 718 <i>49,75%</i>	758 <i>55,49%</i>	658 <i>45,22%</i>	828 <i>50,52%</i>	757 <i>45,03%</i>	717 <i>53,79%</i>
Chantilly pour la vie Florence Woerth	1 193 <i>32,09%</i>	229 <i>30,21%</i>	214 <i>32,52%</i>	262 <i>31,64%</i>	220 <i>29,06%</i>	268 <i>37,38%</i>
Cap Chantilly Bénédicte de Cacqueray	2 525 <i>67,91%</i>	529 <i>69,79%</i>	444 <i>67,48%</i>	566 <i>68,36%</i>	537 <i>70,94%</i>	449 <i>62,62%</i>

Les résultats :

- "Cap Chantilly", liste menée par Bénédicte de Cacqueray : 67,91%
- "Chantilly pour la vie", liste menée par Florence Woerth : 32,09%

Répartition des sièges :

	Conseillers municipaux	Conseillers communautaires
Chantilly pour la vie Florence Woerth	5 sièges	1 siège
Cap Chantilly Bénédicte de Cacqueray	28 sièges	7 sièges

Premières réunions du Conseil municipal

Le vendredi 27 mars dernier, l'ensemble du Conseil municipal a été convoqué afin de procéder à, l'installation du conseil municipal, l'élection du Maire, la fixation du nombre d'adjoints, l'élection des adjoints, la lecture de la charte de l'élu local et à la fixation du nombre d'élus au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Ainsi, Bénédicte de Cacqueray a été élue avec 28 voix "pour" et 5 votes "blancs".

Une deuxième réunion, le jeudi 2 avril, avait pour ordre du jour : les délégations d'attributions du Conseil municipal au Maire, la fixation du montant de l'indemnité de fonction des élus, la majoration du montant de l'indemnité de fonction des élus, le droit à la formation des élus, l'élection des administrateurs du CCAS, la fixation du nombre des commissions municipales, de leur structure et de leurs attributions, l'élection des membres des commissions municipales non obligatoires, l'élection des membres des commissions municipales obligatoires, la désignation des délégués du conseil municipal aux différents organismes extérieurs (établissements publics, associations, syndicats), la désignation du référent déontologue et l'adoption du règlement du conseil municipal.

La réunion du jeudi 9 avril a été dédiée au Débat d'Orientation Budgétaire et celle du 29 au vote du budget.

Les commissions municipales

En amont du conseil municipal, 9 commissions municipales interviennent. Elles ont pour objectif de préparer les principaux dossiers de la ville avant de les présenter en conseil municipal. C'est dans ces commissions que le travail de fond des élus est réalisé. Elles sont composées de 7 membres chacune (majorité municipale et opposition).

Par ailleurs, le bureau municipal (le maire et ses adjoints) se réunit tous les 15 jours et le comité de majorité en moyenne une fois par mois.

Les commissions municipales :

- Achat
- Petite enfance - Scolaire - Famille
- Urbanisme
- Développement durable
- Commerce - Développement économique
- Culture - Valorisation du patrimoine - Jumelage - Événementiel
- Finances
- Circulation - Transport - Sécurité
- Jeunesse et Sport

Les commissions extra-municipales

Les commissions extra-municipales sont des instances consultatives créées par une commune pour associer des personnes extérieures au conseil municipal, à la réflexion sur certains sujets locaux. Elles peuvent réunir : des élus municipaux, des représentants d'associations, des habitants, des experts ou professionnels concernés par le thème traité, parfois des représentants d'autres institutions. Leur rôle principal est de donner des avis, faire des propositions et participer à la concertation sur des questions d'intérêt communal. Elles n'ont généralement pas de pouvoir de décision : les décisions restent du ressort du maire et du conseil municipal.

Les commissions extra-municipales :

- Monde hippique
- Relations internationales
- Commerce et développement économique
- Urbanisme et développement durable

2026-2032 : le nouveau Conseil municipal

Groupe de la majorité municipale "Cap Chantilly"



Bénédicte de Cacqueray
Maire

" Les Cantiliens nous ont accordé leur confiance pour conduire l'avenir de notre ville. J'en mesure l'importance et suis très fière d'en assumer pleinement la responsabilité. Entourée d'une équipe très engagée, disponible et compétente, je sais pouvoir compter sur des élus profondément attachés à Chantilly.

Nous mettrons toute notre énergie et notre expérience au service des Cantiliens tout au long de ce mandat. "

► Les Adjoints au Maire



Marine Texier
1^{er} Adjoint au Maire
Finances - Affaires
Générales - Ressources
Humaines - Grands projets -
Associations



Sébastien Flet Reitz
2^{ème} Adjoint au Maire
Petite enfance - Enfance
Scolaire - Environnement
Conseiller communautaire



Caroline Godard
3^{ème} Adjoint au Maire
Culture - Patrimoine - Tourisme
- Jumelage - Vie de quartier -
Fêtes et cérémonies
Conseillère communautaire



Laurent Gibaud
4^{ème} Adjoint au Maire
Services Techniques - Réseaux
- Cimetières



Marie-Mechtilde Mahieu
5^{ème} Adjoint au Maire
Social - Logement - Santé
Handicap



Vincent de Baillon
6^{ème} Adjoint au Maire
Sécurité - Transport - Mobilité -
Cérémonies patriotiques
Conseiller communautaire



Isabelle Chassagnard
7^{ème} Adjoint au Maire
Urbanisme - Marché -
Développement économique -
Commerces - Monde hippique
Conseillère communautaire



Olivier Tourte
8^{ème} Adjoint au Maire
Jeunesse - Sports

► Les Conseillers municipaux délégués



Véronique Cavois
Seniors - Logement



Carole Mabondzot
Santé - Handicap



Dimitri Gritzalis
Sécurité



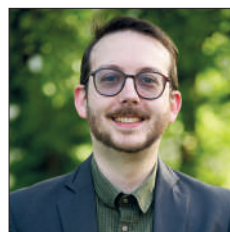
Ilaria Botti
Monde hippique
Conseillère communautaire



Benoît Dupont
Animations - Fêtes et Cérémonies -
Grands Projets
Conseiller communautaire



Pauline Morel d'Arleux
Jeunesse



Vincent Charpentier
Numérique - Associations



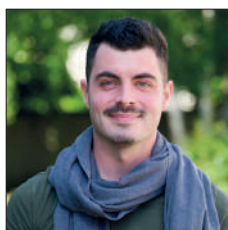
Juliette Bissière
Juridique



Franck Barreau
Réseaux - Services Techniques



Laura Gluck
Environnement - Vie de quartier



Théo Poncelet
Communication

► Les Conseillers municipaux



Joseph Lecamus



Nicole Vacher



Gérard Lorenzi



Jean-Charles Vuillemot



Nicolas Changenet



Victoria Clement



Héloïse Maindix



Victor Cabili

Groupe de l'opposition "Chantilly pour la vie"



Florence Woerth



Frédéric Servelle



Jean-François Hullo



Auriane Sacoman



Inès Lanceraux

Nos 6 premiers mois : des résultats concrets, sans attendre...

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Parce que personne ne doit rester seul et surtout pas nos aînés :

- Renforcement des Jeudis des seniors
- Déploiement des cafés des aidants dans les quartiers

POUVOIR D'ACHAT & SOLIDARITÉ

Parce que votre pouvoir d'achat mérite des réponses concrètes, dès maintenant :

- Lancement de l'achat groupé d'énergie (gaz et électricité) pour permettre aux Chantilliens de réduire immédiatement leurs factures.
- Ouverture des négociations pour la mutuelle communale afin d'offrir des tarifs de santé préférentiels grâce à la force du collectif.

CITOYENNETÉ & PROXIMITÉ

Parce que la mairie et les élus doivent être proches de vous :

- Nomination d'un élu référent par quartier pour établir un lien direct et permanent entre la mairie et les habitants.
- Lancement d'un Lab Citoyen, notre nouvel espace de co-construction pour lancer les premiers budgets participatifs modernisés.

CADRE DE VIE & TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Parce que la qualité de vie se voit chaque jour :

- Installation de points d'eau potable dans les lieux stratégiques de la ville pour le confort de tous.
- Création d'une « Brigade Verte Citoyenne » composée de bénévoles pour agir ensemble sur la propreté et le respect de notre environnement.

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Parce que l'accès aux soins est essentiel :

- Ouverture d'une permanence de psychologue
- Lancement d'un groupe de travail pour le futur pôle médical entre le porteur de projet immobilier, les médecins et la ville
- Mise en place d'une offre de transport à la demande

SÉCURITÉ & SÉRÉNITÉ

Parce que la tranquillité est une priorité :

- Recrutement d'un agent supplémentaire de police municipale
- Lancement de l'appel d'offres pour l'audit de circulation et de stationnement

COMMERCE & ATTRACTIVITÉ

Parce que faire vivre nos commerces et nos artisans, c'est faire vivre Chantilly :

- Création d'une commission extra-municipale avec les commerçants
- Recrutement d'un manager de centre-ville
- Premières étapes du label "Produit de Chantilly"

ENFANCE & JEUNESSE

Parce que l'avenir de Chantilly se construit avec sa jeunesse :

- Lancement du Passeport Citoyen
- Préparation de l'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants

CULTURE & VIE ASSOCIATIVE

Parce que Chantilly vit par ses initiatives :

- Appel à projets pour le kiosque du parc Watermael-Boitsfort
- Lancement du programme d'animations printemps-été 2027
- Espace Bouteiller : finalisation des études et dépôt du permis



... Nous avons déjà réalisé !

- Première édition du Mégothon à Chantilly le mercredi 27 mai
- Ouverture tous les samedis matin du service passeport, carte nationale d'identité ; ouverture prochaine un soir par semaine jusqu'à 20h
- Ouverture de la petite pelouse tous les samedis matin afin de proposer un stationnement gratuit de mai à juillet
- Contest de skate, roller, trottinette, BMX au stade des Bourgognes le samedi 20 juin
- Lancement du recrutement d'un animateur de centre-ville
- Brocante de CD à la bibliothèque le samedi 13 juin
- Lancement par le service du patrimoine des premières "Visites croquis" et "Bébé au musée" en mai
- Création d'une commission extra municipale "Monde Hippique"
- Mise en place d'une permanence du Maire un lundi soir par mois (1^{er} lundi du mois)



Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne s'est réuni le mardi 7 avril 2026 au Foyer Culturel de Lamorlaye.

À l'issue de cette séance, une nouvelle gouvernance a été installée.

Président

- Monsieur Nathanaël ROSENFELD, Maire d'Orry-la-Ville

Vice-Présidents

- 1^{ère} vice-présidente : Bénédicte de CACQUERAY, Maire de Chantilly
- 2^{ème} vice-président : Jean-Claude LAFFITTE, Adjoint au Maire de Gouvieux
- 3^{ème} vice-président : Nicolas MOULA, Maire de Lamorlaye
- 4^{ème} vice-président : Daniel DRAY, Maire de La Chapelle-en-Serval
- 5^{ème} vice-président : Jacques FABRE, Maire de Mortefontaine
- 6^{ème} vice-président : Alain SABATIER, Adjoint au Maire de Plailly
- 7^{ème} vice-président : François LANCERAUX, Maire de Vineuil-Saint-Firmin

Conseillers communautaires Délégués

- Conseillère communautaire Déléguée au Tourisme : Caroline GODARD
- Conseillère communautaire Déléguée au Monde du cheval : Christine COCHINARD

Cette nouvelle équipe prend ses fonctions pour poursuivre les actions menées à l'échelle intercommunale et accompagner les projets du territoire.



Marine TEXIER
Premier Adjoint au Maire en charge des Finances

Des finances solides pour préparer l'avenir

Des finances saines au service des cantiliens

En cette année de transition municipale, il nous paraît essentiel d'analyser les résultats des actions menées et de la stratégie financière conduite ces dernières années, afin de **construire avec confiance l'avenir de Chantilly**.

Grâce à la gestion rigoureuse menée au cours du dernier mandat, sous l'impulsion d'Isabelle Wojtowicz, ancien Maire de Chantilly, notre commune bénéficie aujourd'hui d'une **situation financière solide et équilibrée**. Cet héritage constitue un atout précieux pour la nouvelle équipe municipale, qui peut ainsi engager son action sur des bases saines et durables.

Le compte administratif 2025 confirme la bonne santé financière de notre ville. La maîtrise des dépenses, conjuguée à une gestion responsable des ressources communales, nous permet de poursuivre les investissements nécessaires à **l'amélioration du cadre de vie des Cantiliens** tout en préservant notre capacité financière.

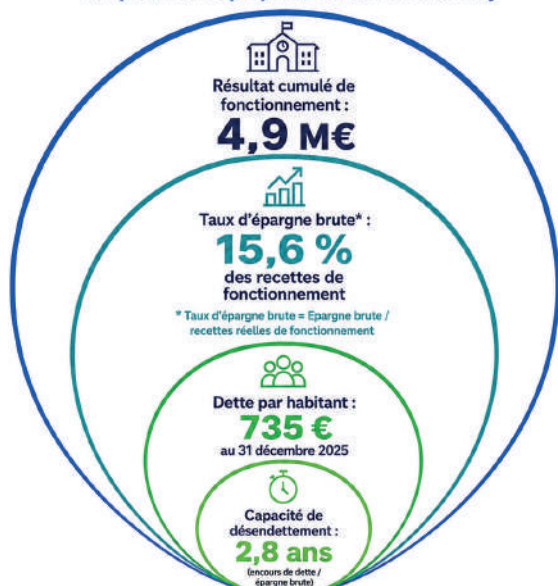
Dans un contexte économique encore marqué par de nombreuses incertitudes, **nous faisons le choix de la responsabilité** : investir pour préparer l'avenir, maintenir un haut niveau de services publics de proximité et **préserver le pouvoir d'achat des habitants en n'augmentant pas les taux d'imposition communaux**.

Cette gestion sérieuse et ambitieuse est la condition indispensable pour continuer à faire de Chantilly une ville attractive, dynamique et agréable à vivre pour tous.

LES CHIFFRES CLES DE LA GESTION BUDGETAIRE 2025

NOTRE FONCTIONNEMENT EN 2025

Des finances saines pour assurer des services de qualité au quotidien et préparer l'avenir de Chantilly



UNE GESTION RIGOUREUSE AU SERVICE DES CANTILIENS

Grâce à des recettes stables et des dépenses maîtrisées, la Ville dégage une épargne solide qui lui permet de financer ses projets et de préserver la qualité des services publics, sans augmenter les taux d'imposition communaux.



* Épargne brute = recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement

NOS INVESTISSEMENTS EN 2025

Une gestion responsable pour financer les projets d'aujourd'hui et préparer l'avenir de Chantilly



INVESTIR AUJOURD'HUI, PRÉPARER DEMAIN

Grâce à une gestion rigoureuse et à une épargne solide, la Ville de Chantilly investit sans augmenter les impôts, tout en maintenant une dette maîtrisée.



A QUELLES DEPENSES CONTRIBUEZ-VOUS ?

Le budget de fonctionnement finance les services utilisés chaque jour par les habitants ; écoles, crèches, équipements sportifs, espaces verts, voirie, sécurité ou encore soutien aux associations. Ce sont ces dépenses qui permettent à la ville de fonctionner.

Lorsque les recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses, l'excédent dégagé est alors réinvesti dans les projets de la ville.

Cette capacité d'autofinancement permet de limiter le recours à l'emprunt et de préserver les finances communales.



CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ANNEE 2025

Des comptes bien tenus aujourd'hui, c'est la garantie de pouvoir agir demain. Les résultats 2025 confirment notre capacité, en tant que majorité municipale, à préparer l'avenir sans renoncer à nos ambitions pour les Chantilliens

- ✓ Des dépenses maîtrisées
- ✓ Une épargne en progression
- ✓ Une dette sous contrôle
- ✓ Une capacité d'investissement préservée
- ✓ Des finances plus solides que de nombreuses communes comparables



NOTRE BUDGET 2026

Le budget 2026 est le premier budget pleinement construit par la nouvelle équipe municipale. Il traduit une conviction simple : **les engagements pris devant les Cantiliens ont vocation à être tenus.**

Nous engageons ainsi dès cette année les premières actions et les premiers projets présentés lors de notre campagne électorale. Nous le faisons avec ambition, mais également avec responsabilité. Le contexte économique et géopolitique demeure particulièrement incertain. Les tensions internationales, les évolutions du coût de l'énergie et les contraintes qui pèsent sur les finances locales nous imposent de **rester vigilants dans nos choix budgétaires.** Nous avons pleinement intégré ces enjeux dans la construction du budget 2026 afin de préserver les équilibres financiers de la commune tout en poursuivant son développement.

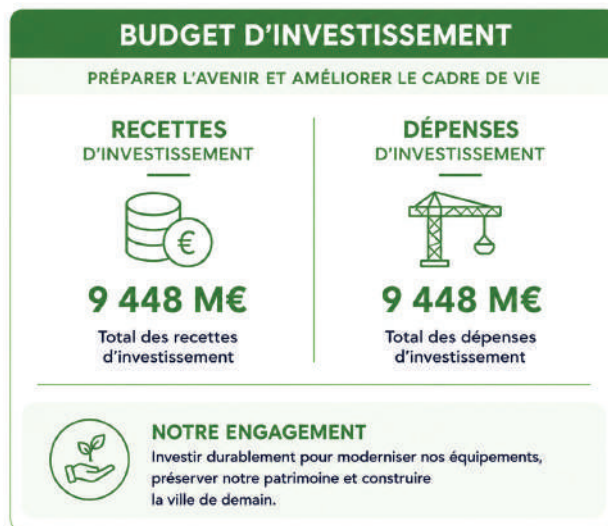
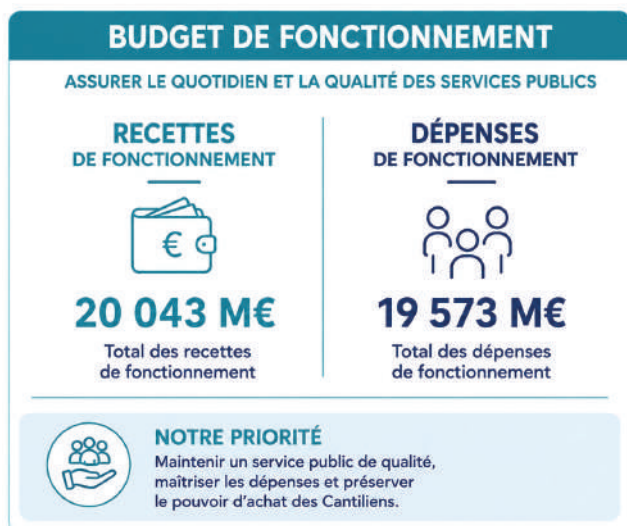
Ce budget marque donc le début de la mise en œuvre de notre projet municipal. Toutefois, il s'inscrit également dans la continuité des engagements déjà pris par la collectivité. Sur les **7,551 M€ inscrits en investissement réels** pour 2026, 4,688 représentent le volume de nouveaux investissements et **2,863 M€ correspondent à des restes à réaliser liés à des opérations engagées par l'équipe municipale précédente.** Ces projets ont fait l'objet de marchés et d'engagements contractuels que nous avons la responsabilité d'honorer.

Cette situation limite naturellement les marges de manœuvre disponibles pour déployer dès 2026 l'ensemble de notre programme d'investissement. Pour autant, elle ne remet nullement en cause notre ambition. Les premiers projets du mandat sont engagés dès cette année et monteront progressivement en puissance. À partir de 2027, la Ville disposera d'une capacité accrue pour déployer pleinement le projet municipal que nous avons présenté aux Cantiliens.

Notre démarche est claire : agir avec détermination, investir avec discernement et préparer l'avenir sans compromettre les équilibres financiers qui constituent aujourd'hui l'une des forces de notre commune.

BUDGET 2026 DE LA VILLE DE CHANTILLY

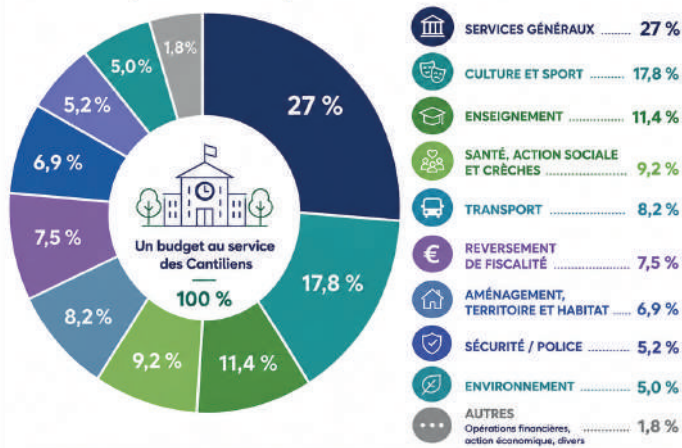
DES FINANCES ÉQUILIBRÉES AU SERVICE DES CANTILIENS



Par **prudence et responsabilité**, nous faisons le choix de voter un budget de fonctionnement en suréquilibre en préservant 470 000 € (issus de la réintégration du solde du budget assainissement avant le transfert à la CCAC) afin de **faire face aux imprévus** et aux opportunités qui pourraient se présenter en cours d'année.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



Le budget de fonctionnement 2026 permet d'assurer les services du quotidien, d'accompagner tous les Chantilliens et de faire vivre notre ville.



Le budget de fonctionnement finance les services qui accompagnent les Chantilliens au quotidien : écoles, sécurité, culture, sport, environnement, solidarité ou encore entretien de l'espace public.

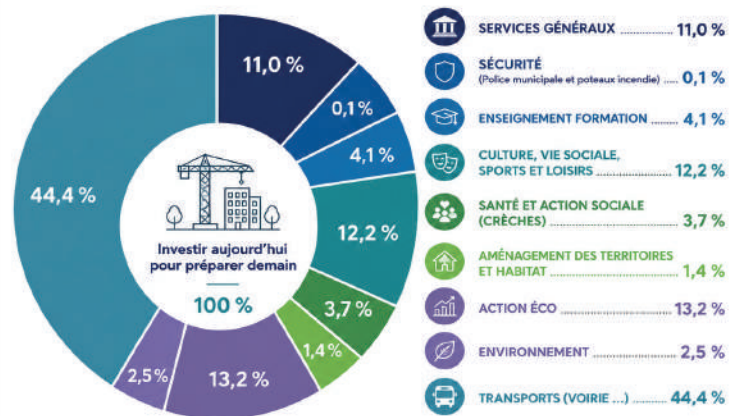
Cette répartition traduit nos priorités : maintenir un service public de qualité tout en préservant les équilibres financiers de la commune.

Fidèles à nos engagements, nous lançons dès 2026 les premiers projets du mandat tout en poursuivant les opérations déjà engagées.

Ces investissements témoignent de notre ambition pour Chantilly et de notre volonté de préparer l'avenir avec responsabilité et détermination.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2026

Répartition des nouveaux investissements



Total nouveaux investissements 4 688 KE



Des investissements utiles et durables au service des Chantilliens

Ces projets améliorent votre cadre de vie, modernisent nos équipements et préparent l'avenir de notre ville.



LES PREMIERS NOUVEAUX PROJETS



Pôle d'échange multimodal

1,78 M€



Réhabilitation de la salle du Bouteiller

200 k€



Travaux dans les écoles et les cantines

183 k€



Développement des mobilités douces

73 k€

Des finances maîtrisées aujourd'hui pour construire le Chantilly de demain !

■ Naissances

Alba SCHOTS	8 janv.
Margaux BREJON DE LAVERGNEE	15 janv.
Gabriel MONDOLONI	16 janv.
Elias HIERNAUX MOUZON	16 janv.
Ulysse DELANNOY	22 janv.
Alice LEGROS	30 janv.
Romeo PISTRE OLIVIERO	21 fév.
Olympe SASTRE	1 mars
Marceau CAILLUYER	8 mars
Ismaël BESNARD	9 mars
Ewen LEDOYEN	30 mars
Nour ZOUNDRİ	19 avril
Adem LAMRANI	28 avril

■ Mariages

Sébastien BENOIT et Abigail CALDERON JAIMES	17 janv.
Terrence LABAR et Camille ROULOT	17 janv.
Matthias RAULT et Clarisse LEGRAIN	17 janv.
Alain CZAPNIK et Cécile DERVILLERS	28 fév.
Thomas CAUQUELIN et Mathilde IVANOFF	11 avril

■ Décès

Ita ROZENBERG veuve PERENT (99 ans)	2 janv.
Michel VANDRISSE (96 ans)	2 janv.
Roger BRUNSON (96 ans)	4 janv.
Rosemonde COGET (93 ans)	4 janv.
Galina SADYKOVA veuve OSTOPINKA (83 ans)	7 janv.
Martial CAUCHEMEZ (82 ans)	10 janv.
Ginette GASPARD veuve GENIEZ (96 ans)	10 janv.
André MICHEL (97 ans)	11 janv.
Annick ARNOULD épouse ERARD (89 ans)	13 janv.
Yves LUCAS (91 ans)	13 janv.
Ilse MORSCHHÄUSER veuve ALGLAVE (99 ans)	13 janv.
Bernadette BINET veuve PODEWORNÝ (83 ans)	14 janv.
Paul OLEKHNOVITCH (59 ans)	15 janv.
Jacqueline CORNU veuve MELLY (92 ans)	16 janv.
Bernard DARTY (94 ans)	19 janv.
Colette GELIN veuve ROCHE (83 ans)	20 janv.
Jacques MAZET (86 ans)	22 janv.
Chantal LÉAURAT épouse KARELOFF (71 ans)	23 janv.
Lucienne DAIME veuve DETRAUX (95 ans)	26 janv.
Corinne DUMONT (63 ans)	26 janv.
Bernadette ERHARD veuve PAPIILLON (95 ans)	26 janv.
Marie-Claude CARCELLER veuve FONTANIER (86 ans)	27 janv.
Jacqueline ROBIN veuve TAUPIN (89 ans)	27 janv.
Colette SOUPLET veuve GUILLOT (87 ans)	30 janv.
Luciana CASTELLANA veuve NICOLATO (90 ans)	1 fév.
Odette JÉRÔME épouse RENARD (86 ans)	2 fév.
Jacqueline BACALA épouse BRANCARD (85 ans)	7 fév.
Jacky FAIVRE-COURTOT (78 ans)	8 fév.
Suzanne DELAYEN veuve HANUS (99 ans)	17 fév.
Jacqueline DELANNOY veuve REMBRY (87 ans)	19 fév.
Jean-Jacques CHERON (74 ans)	20 fév.
Georges ALEXANDRE (97 ans)	21 fév.
Hélène LAMBERT veuve MINARD (95 ans)	24 fév.
Jacques de BOISSONNEAUX de CHEVIGNY (83 ans)	25 fév.
Jacqueline WINDELS épouse CHAVERNEFF (91 ans)	26 fév.
Pascal FASTIGGI (66 ans)	27 fév.
Maria HERNANDO veuve DEHAME (90 ans)	27 fév.
Michel JUNG (83 ans)	1 mars
Eliane ARNAUDO (71 ans)	2 mars
Lucienne SAMPSON (96 ans)	3 mars
Claude GUINARD (94 ans)	7 mars
Monique JUNG épouse CAUDRON (78 ans)	18 mars
Claude SULFART (89 ans)	25 mars
Marie-Thérèse CAPELLE veuve BARNABÉ (95 ans)	25 mars
Flore FIJAL veuve PERRONIN (89 ans)	30 mars
Léone MORINEAU veuve MEYER (106 ans)	30 mars
Christiane TANTOT veuve GOLDBAUM (78 ans)	2 avril
Claude MOULIN (86 ans)	9 avril
Mario TUCCIO (84 ans)	12 avril
Sophie ROLLET (55 ans)	14 avril
Colette VASSY (98 ans)	14 avril
Claudine GIROD veuve LE FLOUR (92 ans)	15 avril
Solange LECOMTE veuve BAFFOULOLOU (91 ans)	16 avril
Geneviève GIRARD épouse PICARD (96 ans)	17 avril
Dominique BOURÉ (67 ans)	23 avril
Micheline LÉPINAY veuve GUILLEMINOT (98 ans)	28 avril
Catherine MÉRIOT veuve VERNIER (73 ans)	30 avril

PROPRETÉ - CADRE DE VIE



Laurent GIBAUD
Maire-Ajouté en charge des Services Techniques

Stop aux incivilités !

Les dépôts de déchets aux pieds des PVA (Points d'Apport Volontaire) sont inacceptables et persistent malgré les nombreux rappels. Ces comportements dégradent notre cadre de vie, favorisent les nuisances et portent atteinte à la propreté de tous.

Nous vous informons que des contrôles sont en cours via un système de caméras et que les contrevenants s'exposent à des sanctions. Des procédures ont d'ores et déjà été engagées à l'encontre des locataires ayant été identifiés par le bailleur social via les images de surveillance. Des verbalisations de 500 € seront dressées.

Le respect des espaces communs est l'affaire de tous !



Images de la caméra de vidéoprotection avenue de Verdun

Gardons notre ville propre et belle !

La propreté est la première image qu'une ville offre à ses habitants et à ses visiteurs. C'est pour cela que la ville met un point d'honneur à agir concrètement dans ce domaine. Si à Chantilly le cadre de vie est naturellement exceptionnel, chacun doit bien prendre conscience qu'il est nécessaire de le préserver. Les agents de la ville nettoient, ramassent, balaient, entretiennent, ils sont là tous les jours, du matin au soir, même le dimanche et ils effectuent un travail considérable et indispensable. Aussi, pour leur rendre la tâche plus facile et maintenir notre ville propre, il est important que chacun participe au nettoyage en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles.

Le service propreté c'est :

- 22 tonnes de déchets environ ramassées par mois
- 12 agents
- 7j/7 au travail
- 217 poubelles publiques à vider
- 30 canicrottes à remplir
- 40 cendriers publics à vider
- 5 écoles nettoyées tous les mercredis matins
- 2 fois par semaine nettoyage du marché
- 60 km de voirie à balayer
- Ramassage des feuilles mortes à l'automne
- Déneigement des rues et trottoirs en hiver



Herbes folles s'affolent
Obligation de nettoyer son trottoir et de couper ses haies



Déjections canines
30 distributeurs de sacs sont disponibles



Chasse aux mégots
40 cendriers installés à proximité des cafés

Comme promis, notre engagement sera total !

Depuis plusieurs mois, nous avons fait le choix d'être présents sur le terrain, à l'écoute de chaque Cantilien. Cette proximité n'est pas un slogan : c'est une méthode de travail. Rencontres, événements associatifs, permanences et déplacements dans tous les quartiers nous permettent de mieux comprendre vos attentes et d'adapter notre action aux réalités du quotidien.

Cette ambition repose également sur l'engagement remarquable des agents municipaux. Chaque jour, dans nos écoles, nos équipements sportifs et culturels, nos espaces verts, nos services administratifs ou techniques, ils œuvrent avec professionnalisme pour assurer la qualité du service public auquel les Cantiliens sont attachés. Nous les remercions sincèrement pour leur investissement au service de notre ville.

Notre ambition pour Chantilly est de renforcer la qualité de vie qui fait sa réputation. Cela passe par une attention constante portée à la sécurité, à la tranquillité publique et à la propreté de notre cadre de vie. Cela passe aussi par des services toujours plus adaptés aux besoins des Cantiliens. Nous développerons également la communication municipale afin que chacun puisse mieux connaître les projets de la Ville, les événements organisés et le dynamisme associatif qui anime notre commune. Derrière chaque manifestation, il y a l'engagement précieux de nombreux bénévoles que nous souhaitons valoriser et accompagner.

Notre équipe municipale partage la même volonté : agir concrètement, avec sérieux et dans l'intérêt général. C'est dans cet esprit que nous avons souhaité renforcer l'implication des élus dans le fonctionnement de la commune. Certains ont choisi de consacrer davantage de temps à leur mandat afin de répondre aux exigences croissantes de la gestion municipale et de la proximité avec les habitants.

Des interrogations ont été exprimées concernant les indemnités des élus. Les faits méritent d'être précisés. Les indemnités votées respectent strictement le cadre légal. Le coût global annuel des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués demeure stable : 167 991 € pour le mandat actuel contre 168 273 € lors du précédent mandat. Il n'y a donc aucune augmentation de la dépense globale supportée par la collectivité.

La répartition a simplement été adaptée pour mieux reconnaître l'engagement de l'ensemble des élus, notamment des conseillers délégués dont les responsabilités se sont renforcées. Quant à Madame le Maire, elle a fait le choix de réduire son activité professionnelle afin de consacrer davantage de temps au service des Cantiliens. Son indemnité traduit cette réalité d'engagement et de disponibilité.

Nous continuerons comme annoncé à avancer avec la même ligne de conduite : proximité, transparence, responsabilité et ambition pour Chantilly.

Marine Texier
Premier Adjoint au Maire
Groupe de la majorité municipale "Cap Chantilly"

La 1^{ère} décision du Maire : augmenter son indemnité de fonction de 46% !

Dès son premier Conseil municipal, Mme le Maire a fait un choix lourd de sens : augmenter son indemnité de fonction de 46 % par rapport aux mandats précédents, soit près de 900 € supplémentaires par mois, frôlant ainsi le niveau maximum autorisé.

Elle représente une hausse de plus de 10 000 € par an des dépenses de fonctionnement de la commune. Dans un contexte où chaque euro public compte, un tel choix n'est pas anodin.

En réponse à nos interrogations, Mme le Maire a invoqué son "droit de le faire" et évoqué l'absence d'autres indemnités ainsi que la possibilité de réduire, voire de quitter son activité professionnelle.

Personne ne nie ici l'engagement que représente un mandat local : le sujet, c'est l'ampleur de l'augmentation, et le signal qu'elle envoie.

Être dans le cadre légal ne rend pas une décision juste ou opportune. La question est politique : ce choix est-il mesuré et cohérent ?

Un mandat n'est pas un emploi. L'indemnité de fonction n'est pas un salaire destiné à compenser une situation personnelle. Elle vise à couvrir les contraintes et les responsabilités liées à l'exercice du mandat, dans un cadre défini par la loi : celles-ci ont-elles évolué à ce point par rapport à celles exercées par les prédécesseurs pour justifier une telle progression ?

D'autant qu'à cette indemnité de Maire va s'ajouter celle liée à une nouvelle fonction de vice-présidence à la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne votée depuis en Conseil Communautaire le 7 avril, portant ainsi l'indemnité globale perçue par Mme le Maire à environ 3 500 € mensuels.

Dans le même temps, le nombre d'adjoints a été réduit et leurs indemnités diminuées. Ce choix interroge : réduire la collégialité en concentrant les moyens sur l'indemnité du Maire est-il le meilleur moyen de servir les cantiliens ?

Face à cette décision, notre groupe a exprimé son opposition. Le silence de la majorité municipale, qui a approuvé cette mesure sans réserve, nous interpelle.

Pendant la campagne, la promesse a été faite aux électeurs de "faire de la politique autrement". À nos yeux, l'exemplarité impose autre chose : de la progressivité et une forme de retenue. C'est sur ce point que nous divergeons. Cette première décision envoie un signal bien différent.

À l'heure où certains élus font le choix de la modération, voire du renoncement à leurs indemnités, cette forte augmentation apparaît en décalage avec les exigences d'exemplarité et de sobriété dans la gestion de l'argent public.

Elle donne le ton et appelle chacun à s'interroger : l'intérêt général est-il placé au cœur des priorités ?

Le groupe "Chantilly pour la vie"
Florence Woerth - Frédéric Servelle - Inès Lanceraux -
Jean-François Hullo - Auriane Sacoman

Sortir à CHANTILLY

juin

Musée de la Dentelle

. Jusqu'au 30 août : exposition Arachnéen (5€/pers., gratuit - 18 ans)

Expositions au Château jusqu'au 4 octobre

. "Napoléon à Chantilly"
. "De Naples à Chantilly, les collections de la reine Caroline Murat" avec visite guidée de l'exposition les 20, 21, 27 et 28 juin à 15h30 et 16h30

Rendez-vous musicaux à la médiathèque

. Du 3 au 27 juin : exposition des Toiles musicales réalisées en 2025 par les élèves du Centre de loisirs
. Samedi 27 juin à 16h : Concert trio de cuivres
En partenariat avec Les Coups de Cœur à Chantilly
Renseignements : 03 44 57 20 56, entrée libre

Le Potager des Princes

Ouverture du parc tous les week-ends et jours fériés jusqu'aux grandes vacances de 10h à 12h et de 14h à 18h
En continue, jeu de piste "cherche et trouve" en autonomie autour des Fables de la Fontaine, les samedis : Course de lapi à 15h30, buvette ouverte de 16h à 17h

Les mercredis de la médiathèque

. 17 juin à 16h30 : Heure du conte (+ 3 ans)
. 24 juin à 17h : English storytime (+ 3 ans)

Judi 18 juin

. 11h30 Cérémonie du 18 juin 40 Monuments aux morts

Musée de la Dentelle

. Judi 18 juin à 18h30, Apéro-musée "Histoire d'ombrelles" (8€/pers.)
. Vendredi 26 juin à 19h, Duo clownesque Et après ? par l'atelier Moz
34 rue d'Aumale / vend. sam. dim. 14h > 18h

Les 18, 20, 21, 25, 27 et 28 juin

. 14h30 et à 15h30, Spectacle équestre Kalendae, Dôme des Grandes Écuries

Vendredi 19 juin

. 19h Projection spéciale du film "A demain sur la lune" avec animation équestre Cinéma Elysée

Les événements "Rendez-vous à Chantilly"

. Vendredi 19 juin à 20h30, "Archéologie en forêt de Chantilly" à l'occasion des Nuits des Forêts (animation

gratuit et sur réservation : m.labbe@ville-chantilly.fr)

. Vendredi 26 juin à 20h, concert Clémentine Stépanoff à Notre-Dame suivi d'une visite de l'église dans le cadre de la Nuit des Églises
. Samedi 27 juin à 16h30 et 18h30, visites commentées gratuites de l'hippodrome à l'occasion de la soirée "Oh courses !"

Les 19 et 24 juin

Réunion de courses

Samedi 20 juin

. 8h à 12h Animation "Brunch estival" sur le marché place Omer Vallon
. 11h Chant des 1000 enfants Hippodrome
. 13h à 19h Contest de skate, trottinette, roller, BMX Stade des Bourgognes
. 16h à 17h30, Concert "Nos adhérents live à la bib", artistes invités : les élèves de Fun music (entrée libre) Médiathèque
. 18h Concert Carl Cox au Château
. 20h Spectacle de l'association "L'espace des Harmonies" Espace Bouteiller

Les visites "Rendez-vous à Chantilly"

. Samedi 20 juin à 10h, Les écuries de courses et le secret de l'entraînement hippique à Chantilly, RDV angle av. de Montpensier et av. J. Bara.
. Dimanche 21 juin à 15h, La pharmacie Condé, RDV place Versepuy
. Dimanche 28 juin à 15h, La villégiature à Chantilly, RDV rue des Otages
6€/pers., gratuit - 18 ans

Dimanche 21 juin

. Fête de la Musique centre-ville

Les dimanches 21 et 28 juin

. 14h30, visite guidée "Les arbres remarquables du parc du Château de Chantilly", rendez-vous devant la statue du Connétable face au château

Lundi 22 juin

. 14h à 19h Don du Sang Espace Bouteiller (inscription : <http://dondesang.efs.sante.fr>)

Samedi 27 juin

. Dans le cadre des Hippodromes en Famille, journée "Oh ! Courses" Hippodrome

Samedi 27 et dimanche 28 juin

. 18h Concert de Ludovico Einaudi au Château de Chantilly

Dimanche 28 juin

. A partir de 8h Concours canin Club canin
. 14h Gala de Gym de fin d'année par l'association Chantilly Gym Halle des Bourgognes

juillet

Les 7 et 19 juillet

Réunion de courses

Du 9 au 12 juillet

Jumping international Hippodrome

Du 11 juillet au 16 août

Spectacle équestre "Un jour à Paris" Grandes Écuries

Mardi 14 juillet

. De 10h à minuit Faites la fête le 14 juillet Parc Watermael-Boisfort
. 11h30 Célébration de la Fête Nationale Monument aux Morts

août

Lundi 24 août

14h à 18h Don du sang Espace Bouteiller

Samedi 22 et dimanche 23 août

6ème édition de l'Été des Arts, programme complet disponible sur www.ville-chantilly.fr

Samedi 29 août

16h à 21h, 3ème édition Fête du Tilleul, Bois Saint-Denis, avenue Marie-Amélie devant l'Église

Dimanche 30 août

19h Commémoration de l'anniversaire de la Libération de Chantilly Monument aux Morts

Du 30 août au 14 septembre

Tournoi des Dianes Tennis club

LE PLAN CANICULE PEUT ÊTRE ACTIVÉ ! PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

La canicule est définie comme un niveau de très forte chaleur de jour comme de nuit, pendant plusieurs jours consécutifs. Le plan canicule est activé chaque année entre le 1^{er} juin et le 15 septembre. Il est destiné à informer et à mettre en place des actions pour protéger les personnes à risque en cas de fortes chaleurs.

Les personnes isolées de 65 ans et plus, ainsi que les adultes handicapés vivant à leur domicile, sont concernés par ce plan. Vous êtes dans l'une de ces situations, vous vous sentez isolé(e), fragile ou vulnérable et souhaitez bénéficier d'un suivi en cas de fortes chaleurs ? Vous pouvez demander votre inscription sur le registre nominatif de la mairie.

Cette démarche vise à faciliter l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de survenue de toute situation de risques exceptionnels. Elle vous permettra, également, de bénéficier, au cours de l'été, du service de veille et d'information, assuré par le Centre Communal d'Action Sociale. Ce service est gratuit.

Renseignements et inscription au service social de la Mairie au 03 44 62 42 60.

Si vous souhaitez seulement des conseils et gestes à adopter en cas de canicule vous pouvez appeler le numéro vert (numéro gratuit) de Canicule info service au 0800 06 66 66.

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

Évitez l'alcool / Mangez en quantité suffisante / Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps / Donnez et prenez des nouvelles de vos proches / Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) contact@ccaschantilly.fr